

Questions orales

LES INTENTIONS DU MINISTRE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre. A supposer même que le ministre ait prédit ce qu'il prétend avoir prédit, cela n'aide pas le million et demi de chômeurs à qui on dit maintenant que d'après Statistique Canada la demande intérieure est restée à 2 p. 100 environ sous son maximum d'avant la récession. On leur annonce que le taux de croissance est retombé à un chiffre insuffisant pour réduire le chômage. Que le chômage ne peut pas diminuer parce que la demande intérieure a baissé. On leur dit que la situation du marché du travail se dégrade. Ce qui les intéresse ce n'est pas de savoir que le ministre l'avait prévu, mais que le ministre leur dise ce qu'il va faire au sujet du malheur qu'il avait prévu. Voilà ce que les Canadiens veulent savoir.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'ai signalé dans le budget plusieurs mesures dont j'invite mon collègue à tenir compte. En second lieu, j'invite le député et son parti à appuyer ces mesures lorsqu'elles font l'objet de projets de loi présentés à la Chambre, afin que ces projets soient adoptés rapidement pour pouvoir profiter aux Canadiens.

J'ai même dit que le niveau de chômage demeurerait trop élevé à notre point de vue, qu'il mettrait du temps à baisser et que nous prévoyions une baisse graduelle. Je répète que l'économie est encore en croissance, et que nous allons continuer à la stimuler à une cadence constante, comme nous l'avons annoncé dans le budget. J'invite mon collègue à soutenir ces mesures que nous avons présentées à la Chambre. Ainsi l'opposition fera quelque chose de concret, au lieu de pleurer contre le mur des lamentations.

● (1420)

M. Crosbie: Monsieur le Président, le ministre n'a pas présenté à la Chambre de mesures propres à remédier à cet état de choses. Dans le budget de février, il s'est dit enchanté de ne pas exercer d'influence sur l'économie. Il n'a pas présenté à la Chambre de mesures qu'elle puisse adopter pour remédier à la situation.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE DÉCLENCHER DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur le Président, Statistique Canada annonce un fléchissement des mises en chantier, des ventes de voitures canadiennes ainsi que des exportations. Elle nous annonce également qu'on peut tabler sur un ralentissement de toutes les industries sensibles aux taux d'intérêt. D'un bout à l'autre, c'est le désastre. Quand le ministre va-t-il s'occuper d'autre chose que des contestations, des chicaneries des sept candidats à l'investiture libérale? Quand le gouvernement va-t-il se décider à gouverner ou à déclencher des élections pour que nous puissions mettre un terme à ce marasme?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'entends mon collègue siffler dans le cimetière! Je pense que les Canadiens ont goûté à l'expérience, bien courte

heureusement, d'un gouvernement progressiste conservateur, et ils en ont soupé fort rapidement. Depuis cette époque, les progressistes conservateurs ont eu un nouveau chef dont la feuille de route est assez claire; on n'a qu'à regarder Schefferville. Si c'est cela que les progressistes conservateurs nous offrent comme alternative pour l'avenir du Canada sur le plan économique, je pense que les Canadiens, en particulier les citoyens du Québec, n'auront aucune difficulté à prendre une décision. Lors des élections, monsieur le Président, nous ferons face à l'électorat en lui présentant non seulement notre dossier et ce que nous avons accompli, mais également les projets que nous avons à présenter aux électeurs canadiens afin d'assurer la continuité du progrès de l'économie canadienne, et non pas le genre de «retour en arrière», de «politique rétrograde» et de dossier semblable à celui de Schefferville qui est l'image du Parti progressiste conservateur.

[Traduction]

LA BAISSÉ DU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, je suis tenté de demander au ministre des Finances s'il va présenter un taux de chômage de 11.4 p. 100 aux Canadiens, mais la véritable question que je veux lui poser concerne le logement. Il doit savoir que chaque mise en chantier crée 2.3 emplois, qu'il s'agisse de conducteurs de rétrocaveuses, de menuisiers, de plombiers, d'ouvriers forestiers ou d'emplois dans des usines qui fabriquent des articles comme des évier de cuisine. Il y a également les emplois dans les magasins de matériaux de construction et ceux des agents immobiliers. Les mises en chantier sont directement liées aux taux d'intérêt hypothécaires et le nombre de mises en chantier diminue, tandis que les taux augmentent. Quelles perspectives le ministre des Finances entrevoit-il pour l'emploi dans le secteur du logement au cours des six prochains mois?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député qui a posé la question précédente a dit que le budget ne renfermait aucune mesure, et le député parle maintenant des mises en chantier. Je rappelle à l'opposition officielle que la Chambre est saisie d'un projet de loi visant à offrir une protection à l'égard des taux d'intérêt hypothécaires. Ce projet de loi a déjà été proposé à la Chambre, qui l'a étudié et approuvé rapidement. Il a reçu l'appui de tous les organismes dans le secteur du logement au Canada, et notamment de l'Association canadienne de la construction et de l'Association des consommateurs du Canada. Mais que se passe-t-il? Voilà que l'opposition réagit après coup à un projet de loi qui a obtenu l'appui de tous les Canadiens, sauf de ses membres.

M. La Salle: Pas le nôtre!

M. Lalonde: Les députés de l'opposition remettent sur le tapis un projet de loi qui a fait l'unanimité parmi tous les organismes du pays. Qui le remet sur le tapis? L'opposition.

M. McDermid: Qui?

M. Lalonde: L'opposition.